

BULLETIN COMMUNAL

d'information

N°12 : Septembre 2018

Commune de JALHAY



www.jalhay.be

Ce bulletin communal d'information a été réalisé en collaboration avec les services de l'Administration communale, le Centre Public d'Action Sociale et l'Office du Tourisme.

VOS REPRÉSENTANTS COMMUNAUX

VOTRE BOURGMESTRE :



Michel FRANSOLET

- Etat civil
- Police
- Sécurité
- Logement

VOS ECHEVIN(E)S :



1er échevin
Marc ANCION

- Travaux, Forêts
- Agriculture
- Environnement
- Développement durable



2ème échevin
Michel PAROTTE

- Sport- Jeunesse
- Festivités
- Communication
- Sécurité routière
- Citoyenneté



3ème échevin
Francis WILLEMS

- Urbanisme
- Aménagement du territoire
- Tourisme, Culture
- Mobilité, Participation



4ème échevin
Eric LAURENT

- Enseignement
- Finances
- Economie
- Cultes



Présidente du CPAS
Noëlle WILLEM-REMACLE

- Santé, Famille
- Petite enfance
- Troisième âge
- Patrimoine
- Affaires sociales

VOS CONSEILLER(E)S (par ordre de préséance)



Christian VANDEN BULCK



Dimitri HOUSSA



Lucienne WILLEM-MARECHAL



Jean-Louis DE LEUZE



Bastien LAURENT



Suzanne KONINCKX-HAENEN



Francis LERHO



Sophie MAGIS



Michel PETIT



Jacques CHAUMONT



Laurent HAAS



Claude COLLARD



Luc BAWIN

VOTRE DIRECTRICE GÉNÉRALE



Béatrice ROYEN-PLUMHANS

VOTRE DIRECTEUR FINANCIER



Jean-Luc HENIN

ADMINISTRATION COMMUNALE

Secrétariat : 087/37 91 10
de 08h30 à 12h00
et de 13h15 à 16h30

Bourgmestre : 087/37 91 26

Bureau des Echevins : 087/37 91 27 ou 91 28

Etat civil – Population : 087/37 91 10
de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
le samedi de 09h00 à 12h00

Urbanisme : 087/37 91 30
de 08h30 à 12h00
le samedi : de 09h00 à 12h00

Marchés publics : 087/37.91.21 ou 91.22
de 08h15 à 12h00
et de 13h15 à 16h30

Service protocolaire et communication :
087/37 91 42
de 09h00 à 12h30
et de 13h30 à 16h30

Service des Travaux : 087/47 49 41

Permanence de Sart : 087/29 90 21
mardi de 14h00 à 17h00 et
samedi de 09h00 à 12h00

ACTUALITÉS

Collecte de sang



20/11/2018 de 17h30 à 20h00	Salle «La Grange» Place du Marché 4845 SART
27/11/2018 de 17h00 à 19h00	Ecole communale de Jalhay-Centre Rue de la Fagne, 12 4845 JALHAY
05/02/2019 de 17h30 à 20h00	Salle «La Grange» Place du Marché 4845 SART
19/02/2019 de 17h00 à 19h00	Ecole communale de Jalhay-Centre Rue de la Fagne, 12 4845 JALHAY

Prochains Conseils communaux



05/11/2018

03/12/2018

Une année riche en événements pour le groupement Jalhay j'entreprends !

La jeune association - née en 2015 - compte aujourd'hui plus de 125 membres qui souhaitent se rencontrer, partager leur expérience, mettre en commun leurs préoccupations et leurs projets. Pour atteindre ces objectifs, le comité met sur pied annuellement 4 réunions thématiques ou récréatives, mais a décidé de créer, en avril 2018, un projet d'envergure; le salon des entrepreneurs «Jalhay, Terre d'Entreprise».



Ouvert gratuitement au public, le salon s'est tenu dans la salle «La Grange» de Sart qui a accueilli 36 exposants –soit le maximum de ses capacités- mais aussi un public enthousiaste (un peu moins de 1.000 visiteurs). Très largement apprécié par les exposants tant pour le caractère convivial que l'organisation et la communication professionnelles, il a également été fort apprécié par le public -dont beaucoup de jeunes- qui a pu vérifier «en live» la vitalité, la créativité et le dynamisme de l'entreprise jalhaytoise. Fort de ce succès, JJE vous donne d'ores et déjà rendez-vous en 2020 pour la deuxième édition et tient à remercier tous ceux qui ont collaboré et soutenu cette initiative. Autre innovation majeure, l'association se dote d'un site Internet en tant que plate-forme et carrefour d'échanges. Les membres et autres visiteurs y trouveront toutes les informations utiles relatives aux activités mais aussi les archives, les albums photos, les reportages vidéos ...relatant la vie de l'association. En outre, il proposera un précieux annuaire des membres facilitant la recherche d'une entreprise par nom ou par secteur d'activité.

Adresse : www.jalhayjentreprends.be. (La mise en ligne est prévue pour le 18 septembre 2018).

Le groupement est ouvert à tout entrepreneur ou indépendant qui exerce son activité dans la commune ou qui y habite en exerçant son activité en dehors. Si vous souhaitez devenir membre, rendez-vous sur le site Internet ou envoyez un mail à :

jalhayentreprendre@gmail.com Vous êtes les bienvenus.



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

LE CONSEIL



Noëlle WILLEM - REMACLE
Présidente



Georges MAGIS
Conseiller



Michel PETIT
Conseiller



Geneviève
BERTRAND - SIMAR
Conseillère



Olivier BREDO
Conseiller



Michel WILKIN
Conseiller



Thérèse
VAN RUYMBEKE
Conseillère



Nadine
CORNET-MICHEL
Conseillère



Anne
CHARPENTIER - DECKERS
Conseillère



Catherine
ABRASSART
Directrice générale



Jean-Luc
HENIN
Directeur financier

Centre public d'action sociale
Place du Marché 164
4845 JALHAY
Numéro général : 087/29.90.10




Le CPAS : un service accessible à toute la population.

Vous pouvez nous contacter :

- par téléphone au 087/29 90 10 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Ou vous présenter à une permanence :

- A Sart (place du Marché 164)
les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 09h00 à 11h00
- A Jalhay (à l'administration communale de Jalhay – 1^{er} étage)
les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 09h00 à 11h00
les jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30



**L'AGENT
PROXIMITÉ
DÉMENCE**

**Maladie d'Alzheimer : Une question ? Une information ?
L'agent Proxidem est un agent du CPAS qui rencontre, informe et oriente
toute personne en demande et ce totalement gratuitement.**

LIGUE ALZHEIMER ASBL
• AIDE PRÈS DE CHEZ VOUS •



Envie de parler et d'être écouté ?
Existe-t-il des activités spécifiques pour les patients ?
Besoin d'un centre de jour ou d'une MR/S dans votre région ?

Depuis le mois d'octobre 2017, notre commune collabore avec la Ligue Alzheimer dans le cadre de la charte **Ville Amie Démence**.

Si vous désirez obtenir des informations, vous pouvez contacter Martine ARNOULD, assistante sociale au CPAS de JALHAY au 087/29 90 10, ou en cas d'absence, Valérie FONTAINE.

Ligue Alzheimer ASBL - Tél : 04 229 58 10 - 0800 15 225
Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

Nous proposons aux aidants-proches de participer à une après-midi d'échange avec Monsieur Pierre GOBIET, psychologue dans un centre de santé mentale :

Jeudi 22 novembre 2018 à 14 heures

Nous aborderons les questions suivantes :

- Comment communiquer avec une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou autre démence apparentée ?
- Comment ne pas être isolé en tant qu'aidant-proche ?
- Comment développer le réseau d'entraide ?

Merci de vous inscrire en appelant le CPAS au 087/29.90.10
Nous vous indiquerons le lieu exact de cette réunion lors de votre inscription.

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Les Colibris à Jalhay : c'est bien parti !

Depuis l'inauguration des «Colibris» à Jalhay en mai dernier, de nombreuses activités d'insertion ont déjà été organisées. La population jalhaytoise prend goût à ce nouveau lieu de rencontre et d'échange. Les avis sont unanimes, cet endroit est vraiment accueillant et chaleureux, tel que nous l'espérions dès le départ du projet.



Les activités proposées sont très diversifiées et répondent dès lors aux attentes des uns et des autres. Les échanges de connaissances se font tout naturellement et bien des personnes ont participé à la mise en place des «Colibris» en y apportant leur contribution. Quand certains proposent d'entretenir le jardin, d'autres apportent un four à micro-ondes ou du matériel de récup' pour les ateliers créatifs. Les gens se rencontrent, les gens se parlent, les gens échangent et les gens reviennent.

Ont déjà eu lieu des ateliers bien-être, créatifs, de cuisine, de produits ménagers maison, de pain au levain mais aussi des séances de formations informatiques pour les personnes de plus de 55 ans dispensées gratuitement par Mobi'TIC de la Province de Liège. Ces séances ont une nouvelle fois rencontré un vif succès et des dates pour 2019 ne se feront pas attendre.

Côté « nature », le CPAS a organisé aux «Colibris» un atelier plein de surprises sur les plantes sauvages comestibles (avec Martine FALISSE de Lî Cramignon) ainsi qu'une balade entre Surister et Jehanster.

Aux «Colibris», on aborde aussi des thèmes comme l'argent ou comment consommer malin, notamment lors d'une intervention du «GILS» à l'occasion du stage d'été 2018 organisé pour les enfants âgés de 8 à 12 ans. Ce stage a lieu en août depuis trois ans et permet aux personnes ayant peu de moyens d'offrir un stage gratuit d'une semaine à leurs enfants, lesquels sont entourés par une équipe du CPAS.



Un repas en mode « auberge espagnole » a rassemblé aux «Colibris» les personnes présentes aux divers ateliers qui se sont succédés. Le principe étant que chacun apporte un petit quelque chose à faire déguster aux autres convives. Un joyeux moment très gourmand qui a permis à tous de se connaître encore davantage.

Le bilan des trois premiers mois est donc très positif et de bon augure pour la suite.



Si vous souhaitez être informé de nos activités, n'hésitez pas à rejoindre le groupe Facebook « Les colibris de Jalhay ». Une fois membre, vous recevrez toutes nos publications.

Enfin, les associations présentes sur la commune peuvent nous contacter pour occuper l'un ou l'autre espace des «Colibris», de façon occasionnelle ou récurrente. Dans un souci de neutralité, les «Colibris» accueilleront les associations apolitiques.

Envoyez-nous un mail à genevieve.jarbinet@cpasjalhay.be

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Repas des Aînés 2018

Le 1^{er} juin dernier, le CPAS a organisé son traditionnel repas des aînés.

Le déluge extérieur n'a pas arrêté les 95 participants bien décidés à profiter d'un bon repas et de l'animation assurée par Félicien Mariette et son épouse.

Comme chaque fois, bonne cuisine, détente et bonne humeur étaient au rendez-vous. Et c'est avec le sourire que tous les convives s'en sont retournés, non sans s'être fixés rendez-vous pour la prochaine édition.



Gymsana

Gymnastique douce et prévention des chutes pour les seniors.

Le jeudi de 13h30 à 14h30 - Salle polyvalente de Solwaster

Le CPAS a la possibilité d'organiser ce même type de séance sur Jalhay-centre. Si vous êtes intéressé, pourriez-vous nous le faire savoir ?

Infos : 087/29.90.10

Prix : 5€ la séance

Première séance gratuite



Gym douce et prévention des chutes

SENIORS GYMSANA

Le jeudi de 13h30 à 14h30
Salle polyvalente de Solwaster
Infos : 087/29.90.10

5€
la séance
1^{ère} séance gratuite

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Calendrier 2018 – 2019 des ateliers du vendredi

Les ateliers sont gratuits, sans obligation et ouverts à tous.

Nous vous accueillons tous les vendredis de 14h à 16h, une semaine à Sart, à la boutique Presque 9 et l'autre semaine aux «Colibris» à Jalhay, Place n°14.

Pour toute information, appelez le 087/29.90.20

DATE	ACTIVITE	LIEU
05/10/2018	Hôtel à insectes	Colibris
12/10/2018	Hôtel à insectes	Sart
19/10/2018	Compote de pommes récolte 2018	Colibris
26/10/2018	Déco fleurs séchées	Sart
02/11/2018	Plateau de soliflores	Colibris
09/11/2018	Plateau de soliflores	Sart
16/11/2018	Créons notre boîte de tisane personnalisée	Colibris
23/11/2018	Créons notre boîte de tisane personnalisée	Sart
30/11/2018	Guirlande lumineuse originale	Colibris
07/12/2018	Conception de peluche	Sart
14/12/2018	Conception de peluche	Colibris
21/12/2018	Bougies en récup'	Sart
04/01/2019	La bouillotte sèche	Colibris
11/01/2019	La bouillotte sèche	Sart
18/01/2019	La perle en bois dans tous ses états	Colibris
25/01/2019	La perle en bois dans tous ses états	Sart
01/02/2019	Nichoirs en bois	Colibris
08/02/2019	Nichoirs en bois	Sart

Voulez-vous récupérer une partie de votre facture de mazout ou de gaz

Le Fond Social Chauffage peut vous octroyer une prime de 0,14€ par litre de combustible livré (avec un maximum 1500L) sous certaines conditions.

Pour connaître les conditions d'octroi et les documents à fournir vous pouvez vous adresser au CPAS de Jalhay :

- Responsable : Sente Cécile
- Téléphone : 087/29.90.22



Repas chaud à domicile

La distribution des repas chauds sur la commune de Jalhay est assurée par le traiteur « Le Lagon Bleu ».

Ils sont variés et composés au choix d'un potage, et/ou plat principal, et/ou dessert.
Pour le week-end, vous avez la possibilité de demander des repas froids à réchauffer (ceux-ci sont livrés le vendredi)

Des variantes sont toujours proposées.

Les plats peuvent être adaptés en fonction des différents régimes (pour diabétique, sans gluten, ...) et être hachés, mixés

Les repas sont livrés du lundi au vendredi de 10h00 à 13h00

Voici le tarif :

Potage	0,53 €
Repas et variante	5,78 €
Dessert	0,37 €
Total	6,88 €



Toute demande est à adresser au CPAS de Jalhay (au plus tard la veille de la livraison)

- 087/29 90 10 (Madame Geneviève COLARD)

Plan d'action préventive en matière d'Énergie

Dans le cadre du « Plan d'action préventive en matière d'énergie » subsidié par le Service public de Wallonie, le CPAS vous propose de participer à des séances d'information et de sensibilisation aux économies d'énergie.

En collaboration avec Monsieur Pascal ONS, les thèmes seront abordés en ateliers dès le jeudi 20 septembre en soirée.

- **1^{er} atelier** : Petits gestes d'économie d'énergie au quotidien,
- **2^e atelier** : Je dois chercher un logement : à quoi faire attention lors de la visite initiale pour savoir si mes charges seront normales ou importantes,
- **3^e atelier** : Analyse des factures et des consommations. Choix du fournisseur & vérification de la hauteur des acomptes.

Vous pouvez contacter le CPAS au 087/29 90 10 pour vous y inscrire.

Avis aux entreprises, commerçants et indépendants jalhaytois

Le CPAS de Jalhay doit remplacer le véhicule utilisé pour le service dépannage.

Comme il y a quatre ans, nous aimerions financer ce nouveau véhicule grâce au sponsoring d'entreprises ou d'indépendants jalhaytois.

Nous collaborons avec la société française INFO-COM pour la recherche et la prise de contacts avec les sponsors éventuels.

Vous pourriez donc être contacté par cette société pour vous proposer un contrat de sponsoring pour notre future voiture.

Merci d'avance pour votre collaboration éventuelle.



ENFANCE

Quand la formation s'ouvre à tous...

Dans le cadre des missions de l'ASBL « les p'tits Sotais », les professionnels de l'enfance de la Commune, tous milieux confondus, ont pu découvrir ou redécouvrir une pédagogie très intéressante et actuelle.

La pédagogie « Montessori » permet une approche plus autonome des actions à proposer aux enfants, dans un dialogue ouvert et respectueux.

Proposée en deux journées de formation, au sein de la crèche « les P'tites Abeilles » à Tiège, par Madame Biver, formatrice à l'ASBL « Palloncino », qui a pu nous livrer une introduction pertinente ainsi que des activités pratiques à mettre en place avec les enfants.

La confiance est rendue à l'enfant dans ses compétences et ses apprentissages par des mises en pratiques simples du quotidien. Cela va permettre à l'enfant, par l'exploration des sens, de s'approprier le savoir-faire et ainsi acquérir une meilleure estime de soi.

Un belle exploration...



ETAT-CIVIL

RGPD



La commune de Jalhay accorde de l'importance à se conformer à la législation européenne sur la protection de la vie privée et le traitement des données à caractère personnel (RGPD).

Dans le cadre de cette nouvelle législation, nous tenons à vous informer que nous ne pouvons plus publier la liste des naissances, décès et jubilaires.

ACTIVITÉS DE NOS AÎNÉS

Le 10/10/2018 : visite du Philips Muséum à Eindhoven



Le 28/29/11/2018 : Marchés de Noël en Allemagne



COMITE DES 3 x 20 DE JALHAY-SART - Responsable : BOLETTE Marie-Hélène
80, av René Lange 4910 THEUX - 087/22 48 41 - 0479/58 60 97

ENVIRONNEMENT

Terre asbl menacée par les détrit

Vos armoires débordent de vêtements que vous ne portez plus ? Déposez-les dans une bulle de Terre asbl. Vous ferez un geste pour l'emploi, pour l'environnement et pour la solidarité. Mais attention, les déchets nuisent gravement à l'action de l'association.



Pourquoi donner ?

Emploi - L'activité de récupération de vêtements a permis à Terre asbl de créer 250 emplois stables, essentiellement pour des personnes éloignées du marché du travail. Grâce à vos dons de vêtements, ces personnes ont retrouvé un revenu, une autonomie et un statut social.

Environnement - 57 % du textile récupéré est réutilisé comme vêtements de seconde main. Une partie est revendue en circuit court dans les 20 magasins de Terre asbl. On évite ainsi de surconsommer les matières premières pour produire des vêtements neufs et on réduit le volume de déchets. Solidarité-Terre asbl soutient le démarrage d'initiatives d'économie sociale, en Belgique et à l'étranger.

Comment donner ?

- Donnez uniquement des vêtements réutilisables (propres et secs) . Les déchets déposés dans les bulles menacent directement les emplois.
- Emballez les vêtements dans un sac fermé (pour éviter qu'ils s'abîment ou se salissent).
- Liez les chaussures par paire (à l'aide des lacets ou d'un élastique) .
- Terre reprend aussi les accessoires (ceintures, sacs, portefeuilles...) et le linge de maison (draps de lit, essuies, nappes...)
- Si une bulle est pleine, ne déposez pas de sacs à côté de celle-ci (ils risqueraient d'être volés ou de s'abîmer). Vous pouvez signaler une bulle pleine en téléphonant au numéro indiqué sur la bulle ou sur notre page Facebook «Terre asbl ».

Où donner ?

Localisez la bulle la plus proche sur www.terre.be ou appelez le 04/240 58 58.



ENVIRONNEMENT

Octroi de subventions à la plantation de haies, vergers, alignements d'arbres, taillis linéaires et entretiens d'arbres têtards

- En septembre 2016, la législation relative aux subventions à la plantation de haies, vergers, alignements d'arbres, taillis linéaires et entretiens d'arbres têtards a été modifiée.
- Les changements élargissent les zones éligibles à la subvention aux zones d'habitat et d'activité économique. Dans la même optique, la longueur minimale requise pour bénéficier de la prime a été diminuée de 100 m à 20 m pour les particuliers en zone d'habitat. Enfin, le taux de subvention pour les haies a été augmenté.
- Les particuliers peuvent donc solliciter un subside pour la plantation d'une haie à partir de 20 m, mais également pour la plantation de vergers, d'alignements d'arbres ou de taillis linéaires.
- quel montant pouvez-vous prétendre?



Plantation		
Haies	1 rang	3 €/m
	2 rangs	4 €/m
	3 rangs et +	5 €/m :
Vergers		12€/arbre
Alignements d'arbres		4 €/arbre acheté en pépinières
		2 €/bouture de saule
Tai/lis linéaires	1 rang	1 €/m
2	2 rangs	2 €/m
3	3 rangs et +	3 €/m
Entretien		15 €/arbre têtard

Direction de Liège

Montagne Sainte-Walburge, 2 (bât.2) 4000 Liège

04/224.58.70

04/224.58.76

liege.dnf.dgarne@sQw.wallonie.be

Direction de Malmedy

Avenue Monbijou, 8

4960 Malmedy

080/79.90.42

malmed.dnf.dgarne@sQw.wallonie.be

TOURISME

Les deux rendez-vous «gourmands» du mois d'octobre organisés par l'OTJS

Le 6 octobre un Marché des Saveurs et une foire agricole et forestière sont organisés à l'occasion de la « Fête du village à Jalhay ». L'objectif est de mettre à l'honneur le plaisir de travailler et de savourer des produits de bouches locaux et du terroir.

Un peu plus tard dans le mois, venez vous régaler au Marché du Terroir qui aura lieu au cœur du village de Sart.

Si vous désirez y participer en tant que vendeur, faites-le nous savoir et nous vous enverrons les documents nécessaires pour votre inscription.

Par ailleurs, si vous connaissez des producteurs locaux intéressés, faites-le nous savoir par téléphone 087/47 47 37 ou par mail info@tourismejalhaysart.be

Infos pratiques :

Marché des saveurs : samedi 6 octobre 2018 à Jalhay de 14h00 à 21h00, parking de l'Ecole Communale.

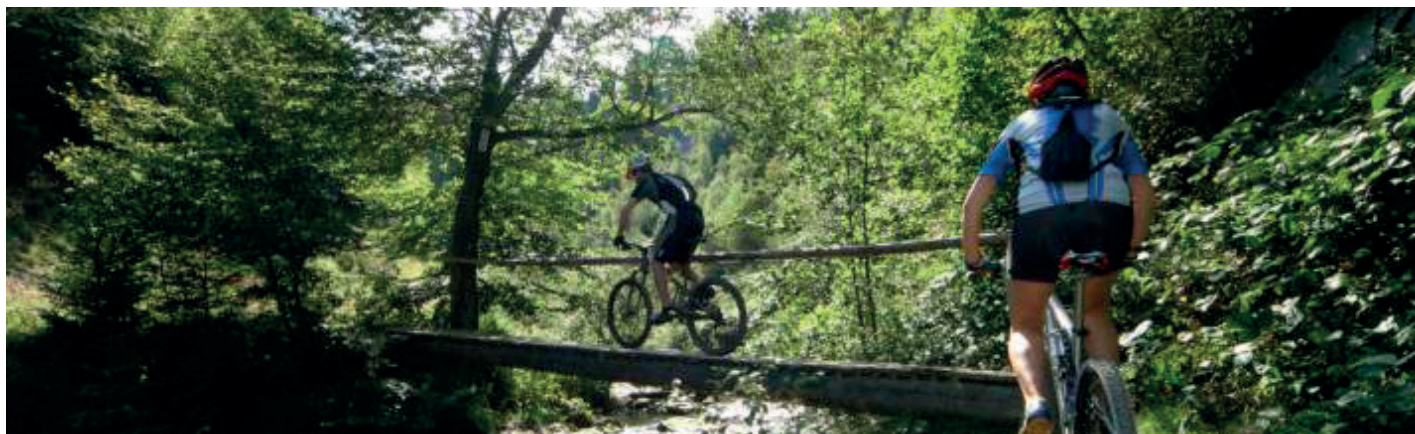
Marché du Terroir : le vendredi 26 octobre de 15h00 à 21h00 salle «la Grange» à Sart.



La balade vélo de l'été

Ce 5 août dernier, l'OTJS a organisé la cinquième « balade vélo de l'été » au départ de la salle des Tilleuls de Tiège.

Après un petit-déjeuner offert par l'Office du Tourisme, les 80 participants ont pris la route pour une balade de 18 kms à travers les bois du Stockay, de Sart et de Tiège, encadrés par l'équipe du « Président ». Les kilomètres ont été parcourus dans la bonne humeur par les randonneurs et les nombreuses familles présents : un vrai succès !



TOURISME

Les balades guidées et contées

Pour cette fin d'année, l'OTJS et nos guides vous réservent encore de belles **balades guidées** et à thèmes afin de (re)découvrir la commune sous un autre angle.

Dimanche 14 octobre : Balade « Palette de couleurs » : rdv 13h30 à l'église de Jalhay pour une balade de 02h30 avec la guide Jacqueline EENENS.

Dimanche 25 Novembre : Promenade sur le thème des arbres et arbustes de la région : RDV 13h45 à l'OTJS. La balade sera guidée par Carine TAFFEIN et s'achèvera vers 16h00.

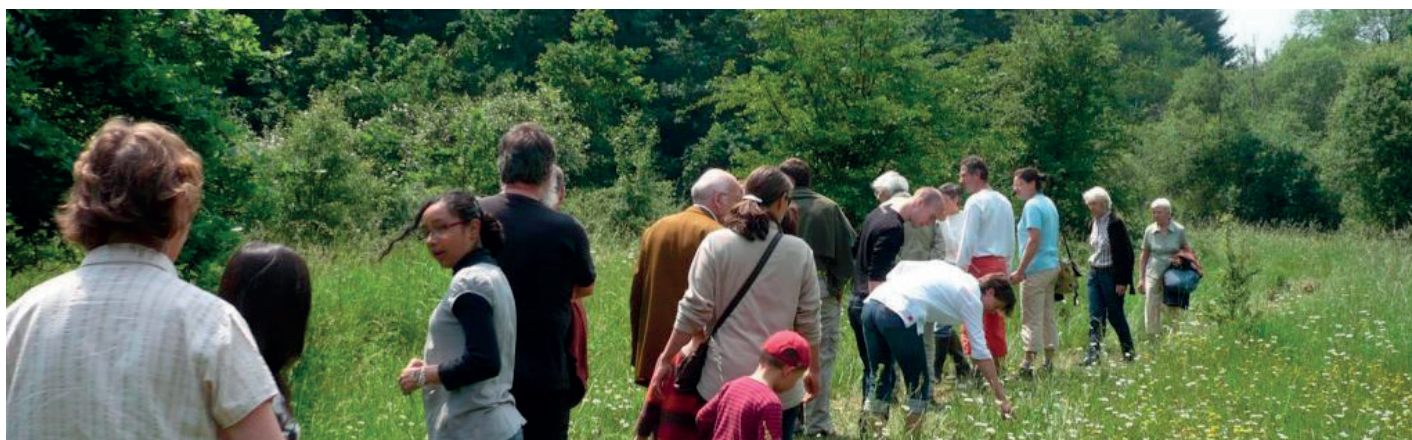
Dimanche 2 décembre : Conférence sur les oiseaux et nichoirs donnée par Jacques THONNARD à 19h00, dans la salle La Petite France à Surister. (salle du bas)

Nous vous proposons également des **balades contées** animées par Nicole Vilz :

Vendredi 3 octobre : La balade contée « N'aie pas peur ce n'est pas vrai » partira de l'église de Tiège à 14h00 et se terminera vers 16h00.

Vendredi 28 décembre : Balade contée « Tape des mains, tape des pieds, au creux de l'hiver, il faut se réchauffer ». Départ 14h00 de l'OTJS.
En fin de balade, bonbons et chocolat chaud seront offerts.

PS : Lors des balades contées les poussettes et petits marcheurs sont, bien entendu, les bienvenus.



Agenda des activités organisées sur le territoire communal

L'Office du Tourisme de Jalhay-Sart a, dans ses missions, la promotion de notre commune mais également informer les visiteurs et les citoyens jalhaytois sur les différentes activités organisées dans les villages et hameaux. Pour cela, nous avons besoin de la participation des organisateurs de ces diverses activités.

Nous invitons les associations et les comités à nous communiquer toutes les informations utiles concernant leurs activités. Pour cela nous mettons à votre disposition un système simple de fiches à remplir (lieu, date et contenu des activités), que vous pouvez obtenir en contactant nos bureaux. Les informations seront ajoutées dans l'agenda du site de l'Office du Tourisme et de l'Administration Communale.

Cela nous permet non seulement d'offrir un meilleur service aux visiteurs et habitants de la commune mais aussi de promouvoir les événements organisés. Merci de votre collaboration.

Budget communal 2018

Ce dernier budget de la législature correspond également au paiement du dernier arriéré pour le service incendie. C'est, en effet, un montant de 187.234,13 € qui est inscrit en exercices antérieurs. Cette somme est à ajouter aux 293.513,23 € à payer pour l'exercice propre. Rappelons que, au cours de cette législature, c'est un total de plus de 2.200.000 € qui aura été payé pour un rattrapage des sommes dues par le passé. Ceci ne nous empêche pas de dégager un boni de 338.322,31 € pour ce budget 2018.

Pour ce qui concerne les dépenses, ce budget traduit la volonté d'améliorer les voiries, de réduire l'impact de nos activités sur l'environnement, de développer l'informatisation des services et de renforcer la participation des citoyens à la gestion communale.

Concrètement, c'est un montant de 292.000 € (ordinaire et extraordinaire) qui sera investi pour la rénovation des voiries. Deux agents supplémentaires seront engagés au service des travaux et une nouvelle tracteuse-pelleuse sera acquise.

Concernant l'impact environnemental, des investissements importants permettront d'améliorer la consommation énergétique des bâtiments, une vieille camionnette sera remplacée par un véhicule répondant aux normes environnementales les plus élevées, une désherbeuse mécanique sera achetée, une gestion informatisée du chauffage de l'école de Jalhay sera installée, une augmentation des travaux forestiers sera effective, des parkings de covoiturage seront aménagés et une prime à l'installation de panneaux photovoltaïques sera proposée.

Que ce soit à l'administration, dans les écoles ou dans les bibliothèques, des acquisitions de matériels informatiques et de nouveaux programmes seront effectuées.

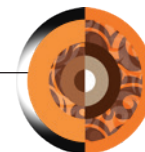
Au niveau du personnel, la régularisation du régime des congés des agents (qui était mixte) en forme publique sera poursuivie. De plus, nous engagerons deux personnes supplémentaires au service des travaux. Il est à noter qu'un montant de dépenses a été majoré afin de rémunérer les enseignants qui se consacrent dorénavant à l'aide aux devoirs.

En ce qui concerne la participation citoyenne, un montant de 40.000 € est prévu afin de permettre le lancement d'une nouvelle opération de développement rural.

En conclusion, nous pouvons affirmer que les investissements ne manquent pas malgré les dépenses de rattrapage du passé et ce tout en conservant une taxation enviable dans l'arrondissement de Verriers : 6 % à l'IPP et 1900 centimes au Pri.

Quelques chiffres.

1. Budget ordinaire (permettant le fonctionnement de la commune).
Les recettes sont de 9.224.425,42 Eur.;
Les dépenses sont de 8.948.446,67 Eur.;
Ce qui laisse un boni de **275.978,75** Eur. à l'exercice propre;
A ce boni, on ajoute le boni des exercices antérieurs, de 173.933,33 € et on prélève 111.589,77 Eur. pour financer l'extraordinaire.
Au final on obtient un boni de **338.322,31** €.
2. Budget extraordinaire (investissements).
Les recettes (au propre et exercices antérieurs) sont de 1.699.502,16 Eur.;
les dépenses (au propre et exercices antérieurs) sont de 2.779.327,01 Eur.;
ce qui laisse un mali de 1.079.824,85 Eur.
financé par prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire.
Au final, le budget extraordinaire est à l'équilibre.
3. Les dépenses de dette.
Les charges de dette (intérêts et remboursement) s'élèvent à 754.408,87 Eur (dont un montant de 64.192,25 Eur. totalement remboursé par le CRAC), soit environ 80 Eur. par habitant (Moyenne d'environ 150 Eur. par habitant pour les communes de la Région wallonne).



Réseau de Lecture publique de Jalhay

Un jeudi par mois, le réseau de Lecture publique de Jalhay vous donne rendez-vous pour une soirée à thème. En novembre, les bibliothèques vous proposent deux soirées - jeux de sociétés qui vous aideront à rompre avec les soirées télé !



Seul, en famille ou entre amis, venez (re)découvrir le plaisir de jouer ensemble à des jeux sympas, amusants, faciles, issus des dernières nouveautés 2018 comme « Mission Pas Possible » - « Galerapagos » - « Krazy Wordz », « The Mind » ...

Une sélection de jeux incontournables sera aussi proposée lors de ces soirées.



Les tables de jeux seront animées par Aurélie Vandendijck du magasin « Fol'en jeu » (<http://www.folenjeux.be/>).
Avis aux mordus de jeux et aux autres : il est possible de participer aux deux rendez-vous !

Jeudi 8 novembre à 20h00 à la bibliothèque de Sart

Jeudi 29 novembre à 20h00 à la bibliothèque de Jalhay

PAF : 5 € - Pour adolescents et adultes - Durée : 02h00 - Inscription souhaitée



Les autres rendez-vous « Jeur'ivers » 2018

« Phytothérapie » - Conférence :

Jeudi 11 octobre à 20h00 à la bibliothèque de Sart

Tables de fêtes – Atelier :

Jeudi 13 décembre à 20h00 à la bibliothèque de Sart

Jeudi 20 décembre à 20h00 à la bibliothèque de Jalhay

Bibliothèque de Jalhay, rue de la Fagne 15
087/64 60 98 - bibliotheque.jalhay@jalhay.be

Bibliothèque de Sart, rue F. Michoel 164a
087/29 90 24 - bibliotheque.sart@jalhay.be

Horaires

Mardi : 13h30 à 17h30
Mercredi : 13h30 à 18h00
Vendredi : 13h30 à 18h00
Samedi : 09h00 à 13h00

SPORT - JEUNESSE

Été solidaire

Comme chaque année, l'administration communale de Jalhay a organisé l'opération « Été solidaire » en engageant huit étudiants âgés de 15 à 21 ans. Cette année, ces jeunes ont travaillé à la préparation et au démontage des infrastructures mises en place pour la Fête des Vieux Métiers. Nul doute que cette opération sera renouvelée en été 2019.



Stage de conduite défensive

Une formation à la conduite défensive automobile sera organisée les **13 et 27 OCTOBRE 2018**. Le Collège communal a décidé d'accorder un soutien financier d'un montant de 50 € pour chaque participant (nombre de place limité)

Conditions de participation au stage :

- Être détenteur du permis de conduire cat « B » en 2017 ou 2018
- Être domicilié sur le territoire de la commune de Jalhay à la date du 01/10/2018

Un courrier personnalisé sera adressé directement aux personnes concernées



SPORT - JEUNESSE

Camps de vacances scouts 2018

Cette année encore, notre commune a été choisie par de très nombreux mouvements de jeunesse venant de toutes les régions de la Belgique pour y établir leurs camps de vacances. Les conditions atmosphériques de ces deux mois d'été ont contribué à la réussite de ces camps et nous n'avons déploré aucun incident ou accident majeur durant cette période.

Cet été 2018, nous avons enregistré 72 camps occupés par 2.340 scouts, ce qui représente 26.753 nuitées durant les mois de juillet et août 2018 sur le territoire de notre commune.



ACCUEIL TEMPS LIBRE

Plaines de vacances

Nous sommes lundi 6 juillet, il est 07h15, le soleil pointe le bout de son nez et c'est parti pour les plaines de vacances à l'école de Sart.

Pour la première fois cette année, la commune a pris la décision d'organiser des plaines de vacances (stages ouverts à tous les enfants de 2,5 à 12 ans à prix démocratique). Avec la reconnaissance de l'ONE, durant quatre semaines, c'est avec joie que l'équipe d'animation a pu accueillir pas moins de 111 enfants !

Au menu ?

Au vu de la température exceptionnelle, l'équipe a adapté ses activités. On peut notamment retenir une journée en forêt, fraîcheur et découvertes sensorielles. Ou une sortie piscine, rafraichissement et toboggans !

Bref, de l'avis de tous, une belle réussite pour une première édition qui espérons-le, ne sera pas la dernière.

Vous désirez plus d'informations sur les plaines de vacances et les activités extra-scolaires disponibles sur notre commune ?



Rendez-vous sur la page du service ATL

www.jalhay.be/administration/services-communaux/atl/contact/

POLICE

Procédure pour l'organisation d'un bal, d'une soirée ou d'un évènement festif sur la commune de Jalhay.

Un dossier de sécurité relatif à l'organisation d'une manifestation publique doit être fourni par l'organisateur (ce formulaire est téléchargeable sur le site internet de la commune et est OBLIGATOIRE).

L'heure de fermeture est fixée à 02h00 SAUF une fois par an où une dérogation est accordée jusqu'à 02h30 à chaque comité qui en fait la demande.

L'accès est interdit à tout mineur non accompagné de moins de 16 ans.

Tout placement d'un chapiteau dont la superficie est supérieure à 100 m² doit être réceptionné par un organisme agréé. Les différents documents doivent être fournis à la Zone de Secours Vesdre-Hoegne et Plateau pour la délivrance de l'attestation sécurité.

L'affichage est autorisé sur les panneaux installés dans la commune, le long des voiries communales à des endroits non susceptibles de présenter un danger pour la circulation et une demande doit être introduite au SPW pour l'affichage le long de ses voiries.

Bien ORGANISER et RÉUSSIR
vos ÉVÉNEMENTS



DIVERS

Référent aînés

Le bien-être et la protection des personnes âgées font partie des priorités à l'échelon communal.

Le Gouvernement Wallon a conféré des missions et prérogatives au Bourgmestre en matière d'établissements d'hébergement et d'accueil de personnes âgées.

A cet égard, le Bourgmestre et la Présidente du CPAS ont été désignés comme « référent aînés » au sein de notre Commune.

Ceux-ci sont invités au moins une fois par an à participer au Conseil des résidents. Ce conseil est composé de résidents et/ou de leur représentant et/ou de membres de leur famille. Ces réunions du conseil des résidents doivent avoir lieu trimestriellement. Elles permettent de donner des avis, de faire des suggestions, notamment au sujet du fonctionnement de l'établissement, de l'organisation des services, du projet de vie institutionnel et des activités d'animation.

Le bourgmestre ou son délégué peut notamment visiter à tout moment les établissements dans le cadre du contrôle des conditions d'hébergement et de bien-être des résidents. La finalité de ces visites vise toujours l'amélioration de la qualité des services dans l'intérêt des aînés hébergés au sein de l'établissement, suite aux constats réalisés, à une plainte ou dans des situations d'urgence. Ceci se fait en collaboration avec la Région wallonne.



SANTÉ

Action Radon : Commandez votre détecteur avec la Province de Liège !

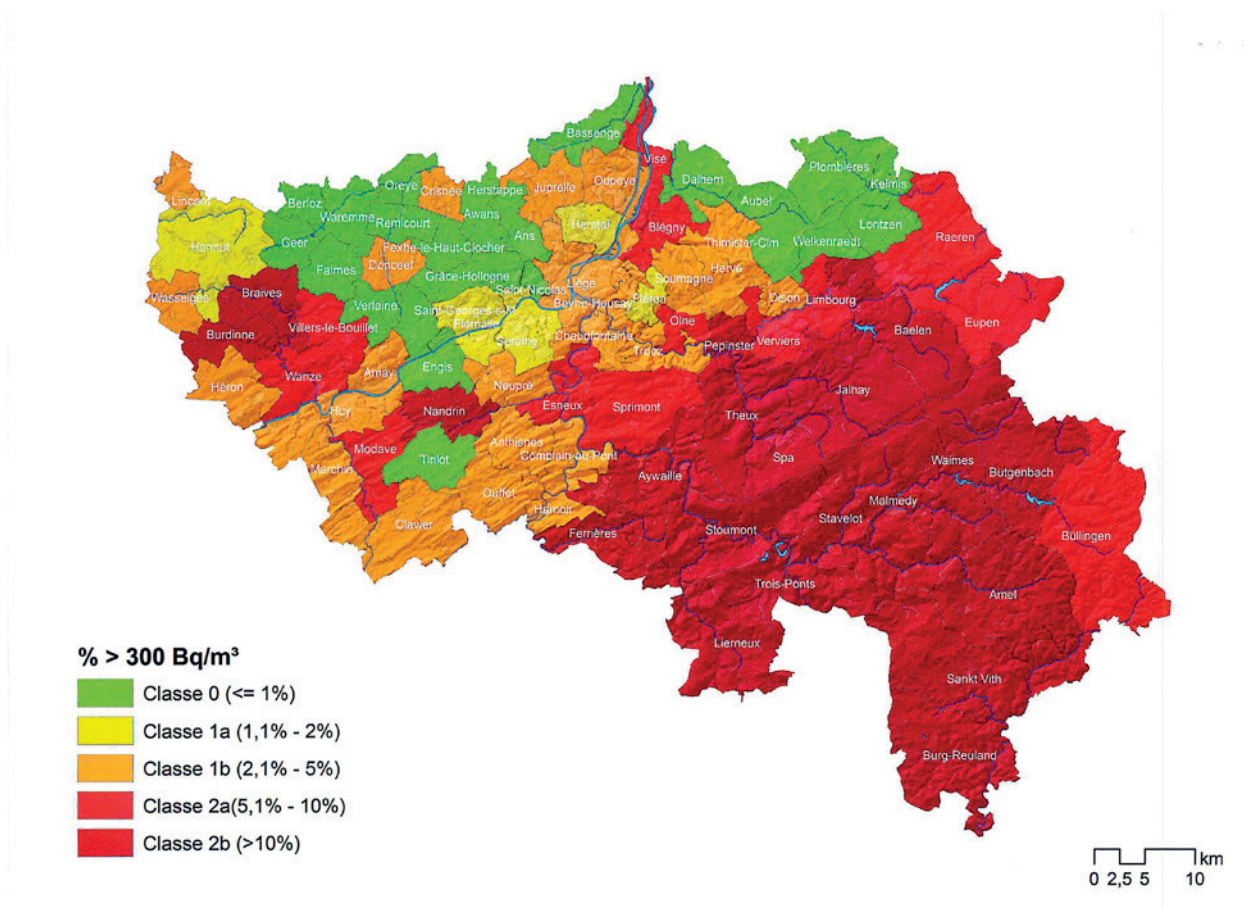
Le SAMI (Service d'Analyse des Milieux Intérieurs) de la Province de Liège lance dès le 1er octobre l'action Radon 2018. Dans le souci du bien-être des citoyens, il leur offre la possibilité d'acquérir au prix de 20€ (à la place de 30€) un détecteur de radon.

Inodore et incolore, le radon est un gaz radioactif naturellement présent dans les sols, les roches et dans de nombreux matériaux de construction. Il peut s'infiltrer dans un bâtiment par les fissures, les équipements sanitaires ou encore les approvisionnements d'eau. En Belgique, pour des raisons liées à la nature du sous-sol, le sud du pays est plus touché par le radon que le nord.

Lorsqu'il est inhalé, il atteint les poumons et irradie les tissus. Plus la concentration en radon dans l'air est élevée, et plus le temps passé à l'intérieur est important, plus le risque est grand. Après la cigarette, le radon est la deuxième cause de cancer du poumon dans notre pays.

Pour sensibiliser la population, l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire (AFCN), la Cellule Régionale d'Intervention en Pollution Intérieure de Bruxelles Environnement (CRIPI) et les cinq Provinces wallonnes via leurs Services d'Analyse des Milieux Intérieurs (SAMI/LPI) organisent cette action pour le dépistage du radon.

La commande d'un détecteur s'effectue via le site web www.actionradon.be, dans la limite du stock disponible et ce, du 1^{er} octobre au 31 décembre 2018. Le détecteur doit se placer durant une période de trois mois dans la pièce la plus fréquentée du rez-de-chaussée. Il est ensuite renvoyé par courrier au SAMI pour être analysé. Pour rappel, le SAMI peut se rendre gratuitement - à la demande d'un médecin généraliste - au domicile des patients souffrant de pathologies suspectées d'être liées à l'habitat.



TRAVAUX

Déjections canines et équines

Le savoir-vivre voudrait qu'en empruntant les trottoirs communaux, on ne soit pas amené à faire du slalom entre les crottes de chien ou les crottins de chevaux.

Légalement, en agglomération, la circulation des chevaux n'est pas autorisée sur les trottoirs et les accotements. Pourtant, il n'est pas rare de croiser d'imposantes offrandes chevalines lorsque l'on déambule au centre de nos villages. Il en est de même avec les crottes de chien, qui, si elles sont moins imposantes, se révèlent particulièrement odorantes, surtout quand elles ont le mauvais goût de se coller aux semelles de nos chaussures.

Ne pas ramasser les excréments de nos animaux domestiques est susceptible d'entraîner des sanctions administratives et des amendes financières. Cette solution n'arrange que les finances communales, alors n'oubliez pas votre sac à crottes quand vous allez promener votre chien et si votre cheval se laisse aller quand vous traversez un centre de village, allez ramasser son crottin après votre balade, histoire de ne pas être sanctionné, mais surtout de ne pas transformer nos villages en parc à crottins.



Prêt de vélos électriques

L'investissement que représente l'achat d'un vélo électrique décourage de nombreuses personnes car il faut reconnaître que le montant à déboursier peut paraître important au regard d'un usage

que l'on ne connaît pas. C'est la raison pour laquelle la Région Wallonne a décidé d'instaurer un système gratuit de mise à disposition de vélos électriques dans toute la Wallonie.

Vous pourrez trouver les renseignements concernant le prêt de ces vélos en vous rendant sur le Portail de la mobilité en Wallonie ou en tapant 'Je teste le vélo électrique' sur votre moteur de recherche.

Pour favoriser son utilisation, notre commune a commencé à installer de nouveaux porte-vélos où les utilisateurs pourront attacher le cadre du vélo et ainsi éviter un éventuel vol. Les premiers porte-vélos ont été installés au carrefour à Sart à proximité du monument aux morts et sur la place de l'église à Jalhay et d'autres seront installés bientôt.



Etat d'avancement des dossiers

Travaux de voirie à Herbiester – Pose de l'égouttage et réfection de la voirie

- Travaux attribués et notifiés à l'entreprise Wilkin.
- Nous sommes dans l'attente des emprises définitives et provisoires gérées par le Comité d'acquisition du SPW. Nous avons tenté une dernière démarche amiable qui a échoué et allons procéder à des expropriations judiciaires.
- Montant des travaux : 239.957 €
- Subside : 118.079 €

TRAVAUX

Travaux de voirie à Nivezé – Pose de l'égouttage et réfection de la voirie

- Les travaux sont attribués à l'entreprise Baguette
- Début des travaux fixé au jeudi 21 mars 2019
- Marché conjoint SWDE – TEC – AIDE
- Montant des travaux : 1.196.652,03 €
- Subside : 331.456 € - Participation SRWT : 16.060 € - Participation SWDE : 135.945 € - Participation SPGE 522.641 €

Aménagement de la Place du Haut Vinève

- Le permis d'urbanisme nous a été octroyé en date du 22 août.
- La procédure d'adjudication n'est pas encore faite car nous attendons la promesse ferme de subside sur le projet.

Aménagement du parking à Solwaster

- Les travaux sont terminés, l'éclairage sera installé lors d'une autre phase.

Aménagement d'un espace de convivialité à Solwaster

- Dossier de demande de subside introduit à la Province de Liège.
- Nous avons reçu le permis d'urbanisme pour l'aménagement de cette zone ainsi que l'aménagement du parking.
- Montant des travaux 145.789 €.
- Subside espéré 100.000 €.

Réfection de la cantine à l'école de Jalhay centre

Les travaux ont débuté au mois de juin et devraient être terminés au mois de novembre.

- Montant des travaux 201.198 €
- Subside estimé 160.958 €

Parking de co-voiturage à Arzelier

- Les travaux ont été réalisés, le parking est à votre disposition.
- Montant des travaux : 149.555 €
- Subside : 100.000 €

Parking de co-voiturage à Tiège

- Le permis d'urbanisme nous a été octroyé en date du 28 février.
- Le projet de convention entre la Commune, la Province et Intradel a été approuvé par le Conseil communal de mars 2018.
- Nous attendons toujours de la Province le dossier final du cahier des charges avant de pouvoir lancer la procédure d'adjudication.

Parking de co-voiturage à Jalhay

- Demande d'approbation du dossier envoyé à la Province de Liège en date du 26 juin 2017
- Nous avons reçu l'accord d'approbation du dossier le 10 janvier 2018
- L'avant-projet est donc à l'étude à la Province, celui-ci nécessitera également un permis d'urbanisme et une expropriation à la Fabrique d'Eglise.

Aménagement du parking de l'Administration communale

Nous avons introduit une demande de subside auprès de la Ministre Valérie DEBUE dans le cadre de l'appel à projets visant à « Améliorer le cadre de vie des citoyens et augmenter l'attractivité des lieux de centralité de nos communes », malheureusement notre projet n'a pas été retenu.

TRAVAUX

Collecte des plastiques agricoles

La collecte des plastiques agricoles organisée par l'intercommunale Intradel aura lieu au début du mois de janvier sur le site du Roslin, juste à côté du parc à conteneurs.

Les plastiques devront à nouveau être triés, il faudra séparer les bâches des plastiques étirables tandis que les filets et les cordes pourront être déposés dans un troisième container.

Les agriculteurs recevront un courrier qui confirmera les dates et les conditions de la collecte.



Inondations du 01 juin 2018

Le 01 juin, des pluies diluviennes ont causé d'importants dégâts à Nivezé et dans une moindre mesure à Stockay. Si nous n'avons pas encore reçu d'information quant à la reconnaissance comme calamité naturelle, nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution de ce dossier et nous serons présents si, comme nous l'espérons, des dossiers d'indemnisation pourront être introduits.

Si nous avons donné des autorisations à quelques personnes qui ont demandé à pouvoir procéder à des aménagements sur les accotements, nous avons fait procéder à une étude globale des causes de cet événement et allons programmer des travaux pour tenter d'éviter la répétition de ces problèmes.

Comme cela nous avait été suggéré lors de la réunion d'information aux habitants de Nivezé, nous avons demandé l'aide des services techniques provinciaux.



ELECTIONS

Elections communales et provinciales du 14 octobre 2018

Le 14 octobre 2018, vous élirez vos représentants pour les conseils communaux et provinciaux. Ce scrutin sera l'occasion d'inaugurer plusieurs nouveautés:



1. La promotion du don d'organes:

Les élections constituent un moment particulièrement propice à la sensibilisation puisqu'elles mobilisent massivement la population. Les communes sont désormais obligées de permettre l'inscription comme donneur d'organes le jour des élections locales.

Le 14 octobre 2018, vous aurez l'occasion de vous inscrire comme donneur d'organes.

2. Suppression de l'effet dévolutif de la case de tête:

Désormais, les votes exprimés en case de tête ne seront plus redistribués vers les candidats. Si vous votez en case de tête, votre voix va vers la liste. Si vous souhaitez soutenir un ou plusieurs candidats, il convient de rougir la/les case(s) au regard de son/leur nom.

3. Retour au vote papier

En 2018, le vote électronique ne sera plus utilisé en Wallonie. Pour certains citoyens, le retour au vote papier sera une première. Pour les aider, une série d'outils sont mis à disposition afin d'accompagner tout électeur dans le choix de ses représentants.

Qui peut voter le 14 octobre 2018 ?

Pour les élections communales :

Toute personne remplissant les conditions suivantes:

- avoir 18 ans accomplis le jour des élections,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- être inscrit au registre de la population avant le 31 juillet 2018.

Pour les élections provinciales :

Toute personne remplissant les conditions suivantes :

- avoir 18 ans accomplis le jour des élections,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- être inscrit au registre de la population avant le 31 juillet 2018.

Les ressortissants étrangers issus ou non d'un pays membre l'Union européenne ne peuvent y participer.

4. La démocratie, pas sans moi !

En Belgique, le vote est obligatoire. Il s'agit d'un droit acquis de haute lutte, un acte citoyen fondamental.

5. S'informer sur les élections :

Vous avez encore des questions au sujet des élections ? N'hésitez pas à consulter le portail officiel: <http://electionslocales.wallonie.be/>. Vous y trouverez une multitude d'informations, et au soir du 14 octobre, vous pourrez consulter et visualiser les résultats en temps réel, en fonction de l'évolution du dépouillement.

ELECTIONS

Donneur d'organes

Vous élirez vos représentants pour les conseils communaux et provinciaux. Ce scrutin sera l'occasion d'inaugurer plusieurs nouveautés dont la promotion du don d'organes.

Les élections constituent un moment, particulièrement propice à la sensibilisation puisqu'elles mobilisent massivement la population.

Le 14 octobre 2018, vous aurez l'occasion de vous inscrire comme donneur d'organes à l'école de Jalhay, de Sart et à la Maison Bronfort.



Personne à Mobilité Réduite

Les personnes à mobilité réduite qui désirent se rendre aux urnes peuvent **être transportées** gratuitement dans leur bureau de votes.

Si vous êtes concerné, vous pouvez contacter les opérateurs suivants :

- **ASD** : Rue de la Banque 8 - 4800 Verviers
Tél. 087/32.90.90
- **Behinderten Statten** : Route d'Eupen, 191/2 - 4827 Baelen
Tél. 087/59.17.40
- **Télé-Entraide** : Sur le Try 18 - 4650 Herve
Tél. 0497/42.17.14



CALENDRIER DES ACTIVITÉS

OCTOBRE	2018
OTJS 5 - 28	Exposition de Anne-Sophie RAULIN
2	Sart : chorale d'un soir
5	Jalhay : écoute du brame du cerf
6	Jalhay : Kermesse
6	Jalhay : Marché des Saveurs
6	Solwaster : trail des Nutons
6	Jalhay : écoute du brame du cerf
7	Herbiester : bourse aux jouets
13	Raid Fagnes Gilleppe
13	Tiège : Oktoberfest - Soirée Oberbayern
14	Jalhay : balade guidée
14	Jalhay : soirée des élections
15	Sart : petite lecture
16	Sart : petite lecture
20	Nivezé : kermesse
20	Nivezé : jogging de la kermesse
20	Nivezé : théâtre
21	Jalhay : JMC Rallye
21	Nivezé : animations de la kermesse
22	Nivezé : après-midi enfantine
26	Sart : marché du terroir
26	Surister : théâtre en wallon
26	Nivezé : taverne des campinares
27	Surister : théâtre en wallon
27	Nivezé : tournoi de pétanque
27	Tiège : cave à bières
27	Nivezé : blind test
28	Nivezé : marche de l'Octave

NOVEMBRE	2018
OTJS 2 - 25	Exposition de Christiane Defays et Jean Nautet
2	Sart : salon des vins
3	Sart : salon des vins
3	Tiège : Balade contée
3	Herbiester : saveur en musique
4	Sart : tournoi du TT Tiège
4	Sart : salon des vins
9	Jalhay : 19e Salon de vins de Bourgogne
10	Solwaster : souper moules
10	Jalhay : 19e Salon de vins de Bourgogne
11	Jalhay : 19e Salon de vins de Bourgogne
11	Sart : Concert patriotique de la Royale Harmonie de Sart-Charneux
11	Sart : journée du jouet
17	Jalhay : petit-déjeuner Oxfam
24	Sart : Petite musicale
24	Jalhay : Jalhay's got talent!
25	Sart : Promenade
25	Surister : Repas annuel des marcheurs de Jalhay

DÉCEMBRE	2018
OTJS 30/11 - 30/12	Exposition de Suzy Rosbach
1	Sart : marché de Noël par les ateliers créatifs
8	Tiège : marché de Noël
2	Solwaster : triplète
9	Jalhay : marché de Noël « Les Mamans Artisanes »
15	Le trail de Belleheid
15	Herbiester : Rencontre conviviale de Noël
22	Sart : Concert de Noël de la Royale Harmonie Sart-Charneux
28	Sart : Balade contée
29	Nivezé : Match du Boudin
29	Nivezé : Dégustation de vin chaud

L'agenda des festivités est disponible sur le site www.tourismejalhaysart.be

Jalhay
Sur le site de l'école communale

**3^e Marché
des Saveurs**
de 14h à 21h

6
Octobre
2018

*Dégustation de produits de bouche.
Les producteurs et artisans locaux
seront aux petits soins pour vous,
Venez découvrir la Rouge Pie de l'Est,
savoureuse viande de notre région.*



Renseignements
info@tourismejalhaysart.be
087/474737

